

## La Lettre du RAFAL n° 44 du 11 février 2013



Bulletin d'information  
du Réseau africain francophone sur les armes légères,  
pour la prévention des conflits et la construction de la paix

Edité par le GRIP  
Chaussée de Louvain, 467 - B1030 Bruxelles  
Tél.: (32.2) 241.84.20 - Fax: (32.2) 245.19.33  
Courriel : [m.luntumbue@grip.org](mailto:m.luntumbue@grip.org)  
Internet : <http://www.reseau-rafal.org/>  
Ed. resp. Luc Mampaey

Cette publication est réalisée dans le cadre des projets du GRIP sur les armes légères, la prévention des conflits et la construction de la paix en Afrique, avec le soutien du Ministère belge des Affaires étrangères, du Ministère de la Communauté française de Belgique et du Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg.

## **Sommaire**

- **ACTUALITÉ DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE (ALPC)**
  - Côte d'Ivoire: La police forestière reçoit un kit de marquage pour ses armes
  - Etude du MALAO sur la problématique de la dissémination des ALPC au Sénégal
  - Enquête au cœur du trafic d'armes au Nigeria
- **NOUVELLES DES MEMBRES**
  - Le RAFAL accueille deux nouveaux membres
  - Décès de Simao Yakitenge (CMDI)
- **PUBLICATIONS RÉCENTES**
  - Michel Luntumbue, «Insécurité maritime dans le golfe de Guinée: vers une stratégie régionale intégrée? », Note d'Analyse du GRIP, 31 décembre 2012, Bruxelles.
  - Bruno Hellendorff, Acquisitions de terres en Afrique de l'Ouest - État des lieux, moteurs et enjeux pour la sécurité, Note d'Analyse du GRIP, 30 décembre 2012, Bruxelles
  - Eric Wilson Fofack, « 1992-2012, vingt ans de maintien de la paix onusien en Afrique: Quel bilan? ». Note d'Analyse du GRIP, 28 décembre 2012, Bruxelles
  - Damien Deltenre, Gestion des ressources minérales et conflits au Mali et au Niger. Note d'Analyse du GRIP, 12 décembre 2012, Bruxelles.

## **1. ACTUALITÉ DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE (ALPC)**

- **Côte d’Ivoire: La police forestière reçoit un kit de marquage pour ses armes**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités de marquage, la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ComNat-ALPC) a procédé, le 5 décembre 2012, à la mise à disposition d’un kit de marquage d’armes à la Direction générale des Eaux et Forêts. Au cours des allocutions, le contrôleur-général Désiré Adjoussou, président de la ComNat, a rappelé les objectifs de cette activité, à savoir faire respecter, suivre et mettre en œuvre les engagements pris dans le domaine des ALPC. Le kit, comprenant notamment un groupe électrogène et une machine de marquage, devra permettre d’assurer la traçabilité des armes de la police forestière, a assuré le général Adjoussou. Quant au ministre des Eaux et Forêts, M. Babaud Darret, il a indiqué que la Côte d’Ivoire met tout en œuvre pour sortir de cette longue et douloureuse crise qui a vu la prolifération de nombreuses ALPC. Avec cette dotation, il s’agira d’appuyer la ComNat pour répertorier, identifier et marquer ces armes qui sont une menace pour la sécurité des populations. Au terme de cette opération, plus aucun agent des Eaux et Forêts, dans le cadre de ses fonctions, ne devra porter une arme si elle n’a pas été marquée.

Source : <http://news.abidjan.net/h/446153.html>

- **Etude du MALAO sur la problématique de la dissémination des ALPC au Sénégal**

Réputé être un pays où règne une certaine stabilité politique et institutionnelle, le Sénégal fait néanmoins face depuis quelques années à une insécurité grandissante. Le sud du Sénégal vit depuis plus d’une trentaine d’années un conflit dû à une rébellion armée favorisant le trafic et la circulation d’ALPC et d’armes de guerre. Les élections présidentielles de 2012 ont été aussi un moment où l’on a constaté une importante circulation d’ALPC du fait de la

privatisation de la sécurité. Le Sénégal a légiféré depuis 1966 en matière de port et de détention d'armes en promulguant la loi 66-03 (18/01/66) portant régime général des armes et munitions. Le Sénégal a ratifié en 2007 la Convention de la CEDEAO sur les ALPC, adoptée en 2006. L'harmonisation de sa législation avec cet instrument sous-régional est en cours. Un plan national d'action (PNA) sur les ALPC a été élaboré et adopté par la Commission Nationale en décembre 2011.

Cette note thématique du Mouvement contre les Armes Légères en Afrique de l'Ouest (MALAO) est accessible à partir de sa fiche de membre sur le site du RAFAL ou directement sur [http://www.reseau-rafal.org/sites/reseau-rafal.org/files/membres/afrique\\_ouest/senegal/malao/MALAO%20ALPC%20Senegal.pdf](http://www.reseau-rafal.org/sites/reseau-rafal.org/files/membres/afrique_ouest/senegal/malao/MALAO%20ALPC%20Senegal.pdf).

- **Enquête au cœur du trafic d'armes au Nigeria**

Selon une enquête publiée par le site Afrika7, le trafic d'armes est florissant au Nigeria. Pour les criminels de Lagos, l'accès aux armes de petit calibre serait « devenu aussi facile que d'acheter des popcorns dans les rues ». Si une Kalachnikov coûterait quand même entre 450 et 1 500 euros (306 000 à 1 069 000 FCFA), le pistolet Beretta se vendrait aux alentours de 76 euros (50 000 FCFA) et le pistolet Awka, fabriqué localement, à peine la moitié. L'enquête a révélé que les armes entrent facilement dans le pays par le sud-ouest, y compris Lagos, généralement importées du Bénin voisin et souvent cachées dans des sacs ou des bidons de produits alimentaires. La corruption des agents de l'État contribuerait significativement à la porosité des frontières et donc à l'armement, non seulement de bandes organisées, mais aussi dans des règlements de compte de nature politique. En retour cette prolifération des ALPC affecte également les pays voisins, auxquels le Nigeria est lié par des accords sur la libre circulation des biens et des personnes, notamment le Bénin, le Niger et le Cameroun.

Source : Philips Olou, *Enquête : Au cœur du trafic d'armes au Nigeria*, 4/02/13, [http://afrika7.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=1713:enquete-au-coeur-du-traffic-d-armes-au-nigeria&catid=179:societe&Itemid=566](http://afrika7.com/index.php?option=com_content&view=article&id=1713:enquete-au-coeur-du-traffic-d-armes-au-nigeria&catid=179:societe&Itemid=566).

## 2. NOUVELLES DES MEMBRES

- **Le RAFAL accueille deux nouveaux membres**

L'ACPDS (Agir pour la Culture de la Paix et du Développement Social) est une association se consacrant à la promotion et la protection des droits de l'enfant, mais aussi à l'étude de l'exploitation illicite des ressources naturelles et à la prévention des conflits. Basée à Lubumbashi, elle est active sur tout le sud du Katanga, la province la plus richement dotée en minerais de toute la République démocratique du Congo.

Faites connaissance avec l'ACPDS en consultant sa fiche de membre : <http://www.reseau-rafal.org/node/217>.

Le REFAC (Réseau des Femmes Actives de la CEMAC) est un réseau, fondé en 2006 à Douala (Cameroun), mais présent également en République centrafricaine, au Tchad, au Gabon et au Congo-Brazzaville. Son but premier est de favoriser les échanges économiques et socioculturels entre les habitants et associations de la sous-région. Une de ses activités principales est l'organisation, chaque année, d'une Foire transfrontalière (FOTRAC) dans la ville de Kyé-Ossi, à la frontière commune Cameroun, Gabon et Guinée Equatoriale.

Faites connaissance avec le REFAC en consultant sa fiche de membre : <http://www.reseau-rafal.org/node/220>.

- **Décès de Simao Yakitenge (CMDI)**

Nous avons appris avec consternation le décès soudain de Simao Yakitenge Ngala Lutumba, président du Collectif Multisectoriel pour le Développement Intégral (CMDI), le seul membre du RAFAL basé en Angola. Selon nos informations, le décès de Simao – connu pour son ferme engagement en faveur de la justice et des droits humains dans son pays – serait hautement suspect. Le RAFAL s’associe à l’appel lancé par diverses associations africaines pour que puisse être rapidement connue la vérité sur la mort de Simao.

### **3. PUBLICATIONS RÉCENTES**

- **Michel Luntumbue, «Insécurité maritime dans le golfe de Guinée: vers une stratégie régionale intégrée? », Note d’Analyse du GRIP, 31 décembre 2012, Bruxelles.**

L’insécurité maritime se confirme comme l’une des menaces persistantes à la stabilité des États riverains du golfe de Guinée. En dépit d’une prise de conscience croissante et de la volonté politique d’y faire face, l’augmentation rapide des actes de piraterie a pris de court plusieurs pays de la région. L’absence d’un dispositif commun, relativement complet, de surveillance et de lutte contre la piraterie, limite encore la portée des initiatives prises par certains États, et qui ne couvrent pas l’ensemble de la région du golfe de Guinée. Une stratégie à long terme passe par la mutualisation des moyens, et par la coopération entre les trois organisations régionales, la CEEAC, la CEDEAO et la Commission du golfe de Guinée, ainsi que par l’implication d’autres acteurs du secteur maritime concernés par la lutte contre la piraterie dans la région.

<http://www.grip.org/fr/node/778>

- **Bruno Hellendorff, Acquisitions de terres en Afrique de l'Ouest - État des lieux, moteurs et enjeux pour la sécurité, Note d'Analyse du GRIP, 30 décembre 2012, Bruxelles**

Les acquisitions de terres en Afrique de l'Ouest ont connu une augmentation sans précédent à la suite de la flambée des prix alimentaires de 2007-2008, donnant lieu à un débat passionné sur la vulnérabilité des paysans aux processus de la mondialisation. Les grands contrats fonciers transnationaux représentent en effet la partie émergée de dynamiques plus profondes traversant les sociétés de la région, et du monde plus globalement. Ils amènent dans leur sillage des opportunités mais aussi des risques, notamment pour la sécurité humaine des populations déjà fragilisées par la pauvreté et le sous-développement. Cette note s'attache à restituer le phénomène des acquisitions de terre dans ses nuances et complexités afin d'en délimiter les enjeux pour la sécurité, ainsi que les moyens d'actions permettant de gérer ces derniers

<http://www.grip.org/fr/node/773>

- **Eric Wilson Fofack, « 1992-2012, vingt ans de maintien de la paix onusien en Afrique: Quel bilan? ». Note d'Analyse du GRIP, 28 décembre 2012, Bruxelles**

De 1992 à 2012, l'Afrique, continent en proie à de multiples crises et conflits, a vu déployer sur son sol plus d'une vingtaine de Missions de maintien, de consolidation ou d'observation de la paix sous l'égide de l'ONU. Elles ont connu des fortunes diverses. Malgré quelques succès, il n'en demeure pas moins vrai que la majorité n'a pas réussi à satisfaire les attentes placées en elles, d'où la nécessité pour l'Afrique de s'impliquer mieux que par le passé dans la recherche des solutions aux crises et conflits auxquels elle est confrontée.

- **Damien Deltenre, Gestion des ressources minérales et conflits au Mali et au Niger. Note d'Analyse du GRIP, 12 décembre 2012, Bruxelles.**

Les ressources minérales représentent des secteurs importants des économies du Mali (or) et du Niger (uranium et pétrole). Dans le contexte incertain qui suit la crise libyenne de 2011 et l'effondrement du Mali début 2012, il convient d'étudier dans quelle mesure les richesses naturelles de ces deux pays possèdent un potentiel de prévention ou d'aggravation des conflits. La gestion malienne et nigérienne des ressources naturelles est examinée au départ d'un cadre analytique centré sur les notions de rentabilité, de diversité, de durabilité et d'équité. Pour terminer, cette étude montre que les ressources minières contribuent à l'aggravation des tensions au Mali tandis qu'elles incitent à la coopération dans le cas du Niger.

<http://www.grip.org/fr/node/762>